

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3416 - LUNDI 28 JANVIER 2019



Guy Maurice

HYDROCARBURES

Total va s'engager
sur de nouveaux
blocs pétroliers

Le directeur du groupe pétrolier français pour l'Afrique, Guy Maurice, a annoncé, le 25 janvier à Brazzaville, la poursuite des investissements en République du Congo, malgré la crise économique et financière.

« Total va continuer à accompagner le Congo dans son développement. Elle représente aujourd'hui par ses investissements 2/3 de la production pé-

trolière congolaise. On est fier de ces résultats. L'année dernière, Total a produit près de deux cent mille barils par jour. C'est un résultat très remarquable et on le doit grâce à toutes les équipes présentes au Congo », a-t-il déclaré, à l'issue d'une audience avec le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Page 3

Coopération Congo-
Union européenne

Une erreur de transcription des propos du représentant de l'Union européenne (UE) au Congo, à l'issue de son audience, le 24 janvier, avec le président du Sénat, Pierre Ngolo, nous a fait écrire, en Une de notre édition du 25 janvier que, s'agissant des travaux de la route Ngambari-Mindouli, « son institution va les achever ». L'ambassadeur Raul Mateus Paula avait plutôt déclaré : « l'UE se réjouit du retour à la paix dans la région du Pool et espère que ce tronçon, vital pour l'économie du pays, sera achevé dès que la conjoncture permettra au gouvernement de mobiliser la contrepartie financière du Congo ».

RDC

Félix Tshisekedi nomme
Vital Kamerhe
directeur de cabinet

Vital Kamerhe

Après sa prestation de serment, le 24 janvier, le nouveau président de la République démocratique du Congo (RDC) met en place ses équipes. Il a choisi Vital Kamerhe, son allié lors de la présidentielle du 30 décembre, comme directeur de cabinet. Longtemps proche de l'ex-président Joseph Kabila, Vital Kamerhe avait ensuite rejoint l'opposition et notamment l'actuel chef de l'Etat. Il prône l'ouverture et promet de ne pas pratiquer la chasse aux sorcières. Page 12

Éditorial
Episode 3

Page 2

SPORT

Des mandats exceptionnels
pour les fédérations de judo
et de taekwondo

Marien Nguabi Ikama



Stanislas Mbys

Déchirées par des crises internes, les instances dirigeantes des deux fédérations sportives nationales de judo et de taekwondo, qui

seront mises en place sous peu, n'auront pas quatre ans de mandats comme le prévoient leurs statuts et règlements. Page 11

JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LA DOUANELe Congo disposé
à sécuriser
ses frontières

Page 3

DETTE INTÉRIEURE

Paiement
de créances pour
plus de 1200
ex-agents de l'ONPT

Page 4

Editorial

Episode 3

Même si elle ne fait plus, pour l'instant du moins, la « une » des grands médias internationaux, l'affaire Laurent Gbagbo se trouve plus que jamais au cœur d'un feuilleton dont l'issue approche à grands pas. Une issue qui, selon toute vraisemblance et sauf nouveau sursaut imprévisible, verra l'ancien président de la Côte d'Ivoire enfin libéré, la procureure de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, désavouée définitivement par les juges de La Haye, la Cour elle-même perçue comme une institution dangereusement incompétente et incapable d'instruire correctement les affaires qui lui sont confiées.

Nul ne peut dire aujourd'hui encore quand Laurent Gbagbo quittera la geôle dans laquelle il se trouve enfermé depuis sept ans mais, l'on peut être certain que le jour où sa libération sera acquise s'ouvrira un autre procès : celui de la CPI elle-même qui a perdu toute crédibilité dans cette affaire et dans celle qui l'avait précédée, à savoir le procès de Jean-Pierre Bemba. Un procès qui pourrait bien révéler, comme nous l'avons écrit ici même, les véritables raisons d'actions judiciaires qui ont duré des années, ont été incapables de prouver la culpabilité des accusés, ont fait apparaître de façon accablante l'incompétence de celles et de ceux qui prétendaient l'instruire, ont démontré que la justice coloniale n'a toujours pas disparu et que l'Etat de droit sert de prétexte aux pires abus.

Même s'il n'est pas encore tout à fait écrit, l'épisode 3 de cette pièce sulfureuse causera des dégâts collatéraux dont la CPI ne se remettra pas. Il va de façon évidente contraindre, en effet, les Etats membres de l'institution à revoir leur copie, autrement dit à cesser de présenter l'institution comme un modèle et à en changer radicalement les méthodes. Voire même à en décider la dissolution pure et simple en prônant la création de Cours propres à chaque continent qui seront plus proches des pays concernés et donc mieux à même d'étudier les dossiers qui leur seront soumis.

Si tel est bien le cas, il n'y aura pas d'épisode 4 du feuilleton ouvert par les affaires Bemba-Gbagbo. Ce dont personne, hormis quelques fanatiques, ne saurait se plaindre étant donné la gravité des erreurs commises ces dix dernières années par la CPI.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Trente-six affaires retenues pour la cinquième session ordinaire administrative

Les conférences des présidents des deux chambres du parlement, tenues le 25 janvier à Brazzaville, ont respectivement arrêté vingt-deux affaires pour l'Assemblée nationale et quatorze autres pour le Sénat à examiner lors de la prochaine session ordinaire administrative qui s'ouvre le 1er février.

Au niveau de l'Assemblée nationale, les affaires à l'ordre du jour de la prochaine session sont, entre autres, la proposition de loi portant statut de l'artiste de spectacle, des arts visuels et graphiques, de la mode, de la publicité et de l'entrepreneur culturel au Congo initiée par le député Léonidas Carrel Mottom Mamoni; le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de Bangui instituant une organisation africaine de la propriété intellectuelle, projet révisé par le Sénat; le pro-

jet de loi fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de la police nationale, ainsi que le projet de loi sur la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales en matière d'entretien routier et définissant les modalités de leur existence. Sauf imprévu, les séances de questions d'actualité se tiendront chaque jeudi et les questions orales au gouvernement avec débats sont prévues pour les 5 et 31 mars.

Quant aux affaires retenues au Sé-

nat, onze sont anciennes et trois nouvelles, notamment le projet de loi fixant les attributions, la composition et le fonctionnement de la Commission nationale de transmission et de responsabilité dans la gestion des finances publiques, le projet de loi portant création du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, enfin, l'apurement des comptes du Sénat exercice 2018.

Jean Jacques Koubemba

CRISE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

L'opposition propose des pistes de sortie

Les présidents des partis membres du collectif de l'opposition congolaise, notamment Mathias Dzon, Christophe Moukoueké, Jean Itadi et Raymond Serge Mviri ont coanimé une conférence de presse, le 26 janvier à Brazzaville, au cours de laquelle ils ont annoncé que le dialogue était l'unique moyen de sortie de crise économique et financière que traverse le Congo.

Le collectif de l'opposition a assuré que pour que le Congo sorte de la crise économique actuelle, il était indispensable, outre le dialogue, d'observer quelques exigences. Au nombre de celles-ci, les animateurs de la conférence de presse ont proposé la mise en œuvre des recommandations préalables du Fonds monétaire international, particulièrement les audits des grandes structures ; le rapatriement au pays des recettes d'exportation placées à l'extérieur ; la libération de tous les prisonniers politiques ; le retour des exilés politiques et la mise en œuvre des mesures de réparation pour les victimes des guerres que le pays a connues.

Par ailleurs, ils ont longuement commenté le discours du président de la République devant le parlement réuni en congrès, le 29 décembre 2018, relevant, au passage, certains pans de la vie de la nation que le



Raymond Serge Mviri, Jean Itadi, Mathias Dzon et Christophe Moukoueké

chef de l'Etat n'a pas eus à évoquer dans son adresse.

« Ce qu'attendait en réalité le peuple congolais du message du chef de l'Etat, c'est la convocation d'un dialogue national inclusif pour une véritable réconciliation nationale, pour une meilleure gouvernance des ressources nationales et pour une vraie démocratie », a indiqué Christophe Moukoueké à qui revenait la charge

de lire le mot introductif de la conférence de presse.

En outre, a-t-il poursuivi, dans ce discours, le président de la République a appelé le peuple à « refuser les impatiences pour ne pas

plonger dans des options aventureuses et sans issue ». Clamer cela dans le contexte actuel, a dit Christophe Moukoueké, sans une véritable perspective de réconciliation nationale et de changement de cap dans la gouvernance du pays, c'est demander aux Congolais d'accepter sans rechigner les souffrances et la misère liées à une mal gouvernance dont ils ne sont pas responsables.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

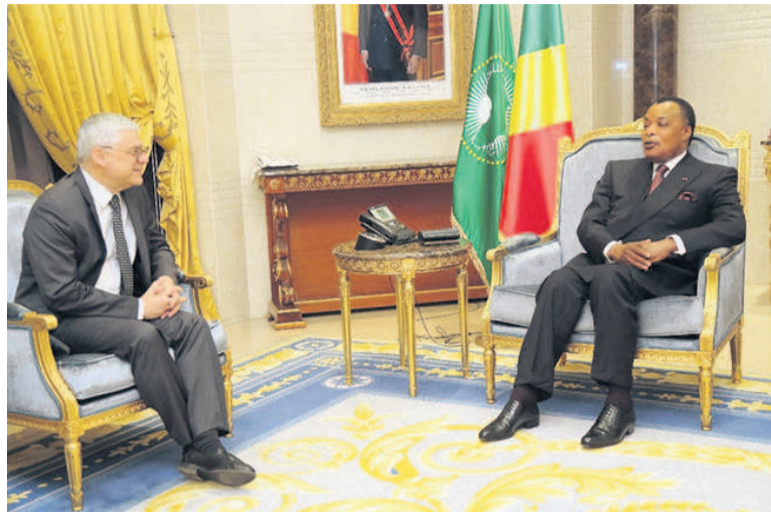
ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

HYDROCARBURES

Total va investir davantage au Congo

Le directeur Afrique de Total, Guy Maurice, a annoncé, le 25 janvier à Brazzaville, la poursuite des investissements et de l'accompagnement du Congo dans son développement.



Le président Denis Sassou N'Gouesso s'entretenant avec Guy Maurice

Cette année, « c'est cinquante ans de coopération étroite avec le Congo. Total a accompagné le Congo dans son développement. Elle a été présente dans chacune des étapes, les difficiles et les plus faciles », a indiqué Guy Maurice. S'exprimant à l'issue d'un entretien avec le président Denis Sassou N'Gouesso, le directeur Afrique de Total a signifié que « cette année du jubilé sera placée sous le signe de la continuité. Total va continuer à accompagner le Congo dans son développement ».

Selon lui, les investissements de Total représente aujourd'hui 2/3 de la production pétrolière congolaise. « On est fier de ces résultats. L'année dernière, Total a produit près de deux cents mille barils par jour. C'est un résultat très remarquable et on le doit grâce à toutes les équipes présentes au Congo », s'est félicité Guy Maurice.

Il a ensuite exprimé l'engagement de Total dans l'éradication du

torchage du gaz d'ici à l'an 2030 au Congo ainsi que dans la préservation de l'eau à travers des rejets d'eau en mer répondant aux normes prescrites par les autorités congolaises. Le directeur de Total E&P Congo, Martin Deffontaines, à son tour, a fait savoir que sa société devrait travailler pour la recherche et l'exploration de nouveaux champs pétroliers. « Le projet Moho Nord n'est pas encore complètement terminé. Nous avons foré dix puits en 2018 sur ce champ. Nous avons encore des puits à forer en 2019 et en 2020 », a-t-il dit. « Les efforts vont continuer sur ce projet et puis notre vœu le plus cher en ce début d'année, c'est de pouvoir travailler sur les nouvelles zones, faire de l'exploration, rechercher des hydrocarbures pour pouvoir apporter non seulement à la compagnie mais surtout à l'Etat congolais des relais de croissance pour le futur », a assuré Martin Deffontaines.

Christian Brice Elion

DOUANES

L'OMD appelle à une gestion « intelligente » des échanges commerciaux en 2019

L'Organisation mondiale des douanes (OMD) prône le concept de « frontières Smart », pour permettre à la communauté douanière de s'adapter aux nouvelles technologies.

La République du Congo, à l'instar des autres pays membres de l'OMD, a célébré le 26 janvier, la Journée internationale des douanes. « Des frontières Smart pour les échanges commerciaux fluides et le mouvement sans entrave des personnes et marchandises », c'est le thème retenu pour l'édition 2019. Dans un message qu'il a délivré la veille de l'événement, à Brazzaville, le directeur général des Douanes et des droits indirects, Guénohé Mbongo Koumou, a souligné le rôle de sa régie financière.

« Mettant en avant le concept de frontières Smart, le secrétariat de l'OMD souhaite inciter la communauté douanière à réfléchir à la façon dont la douane pourrait reconfigurer les processus opérationnels tout en impliquant de nouvelles technologies et en travaillant de manière intelli-

gente afin d'arriver à une chaîne de valeur mondiale interconnectée, qui favorise la croissance économique d'une manière inclusive », a-t-il estimé.

Les attentes sont nombreuses vis-à-vis de l'institution fiscale, quant à la collecte des recettes fiscal-douanières et à la libre circulation des biens et des personnes.

C'est ainsi que les douaniers sont encouragés à réfléchir à la manière dont ils pourraient assurer un mouvement transfrontalier des marchandises, des personnes et des moyens de transport, rapide et sans heurts. L'acronyme Smart implique la notion de « sécurité » et la « coopération » entre des administrations sœurs. La solution passe, selon l'OMD, par la simplification des procédures de contrôle au moyen des nouvelles technologies. « Il revient donc

naturellement à la douane d'être le chef de file des initiatives pour consolider et accroître les efforts visant à rendre plus aisée la circulation des marchandises et des personnes à travers les frontières et à faire de la mondialisation une force positive », a ajouté Guénohé Mbongo Koumou.

Enfin, la réforme du secteur douanier constitue l'un des principaux chantiers du ministère des Finances et du budget. Depuis deux ans, ce ministère expérimente un système informatique de la douane, appelé Sydonia. Le dispositif d'interconnexion est censé sécuriser la collecte des recettes de l'Etat.

Ce processus qui bénéficie de l'appui technique de la Banque mondiale intègre un vaste programme de réformes des services publics.

Fiacre Kombo

La sécurisation des frontières, un défi

Pour lutter contre la fraude qui occasionne chaque année une importante évasion fiscale, l'administration des douanes devra être dotée des outils et techniques informatiques modernes pour l'analyse de risque.

Le directeur général des Douanes et des droits indirects, Guénohé Mbongo Koumou, a émis le vœu lors d'une conférence débat, organisée à l'occasion de la Journée internationale de la douane, le 26 janvier à Brazzaville. La rencontre a permis aux participants de suivre des communications sur le « Rôle de la bancarisation dans le processus de dédouanement » ; « Modernisation du système d'information de la douane congolaise » ; « Le

portail e-douanes » ; « La gestion des risques » enfin, « Comment mesurer la performance en automatisant les procédés ». « Ces objectifs ne pourront être atteints que si nous créons dès aujourd'hui les conditions d'y parvenir. Il n'y aura aucun angélisme qui sera observé face aux fraudeurs. Que les contrevenants sachent qu'il leur coûtera plus cher de frauder que de payer normalement les droits et taxes de douanes », a déclaré le directeur général des Douanes.

« La réglementation douanière sera appliquée avec rigueur pour permettre l'Etat en recettes douanières et permettre la mise en œuvre du Plan national de développement », a-t-il ajouté. Notons que pour sécuriser les recettes douanières, outre l'installation des guichets uniques de dédoua-

nement, le ministère des Finances et du budget mène un projet sur les réformes du système d'information de la douane. Dans ce cadre, il est prévu le lancement, en début février, d'un site internet « e-douane » pour informer les usagers, entre autres, du processus de déclaration à l'importation, du tarif douanier, des marchandises prohibées, etc. La mise en place d'un système de suivi des marchandises en transit, l'utilisation des applications mobiles pour payer des taxes font aussi partie des innovations prévues.

Cette année, la Journée internationale de la douane a été célébrée sur le thème « Des frontières smart pour des échanges commerciaux fluides et le mouvement sans entrave des personnes et des marchandises ».

Lopelle Mboussa Gassia

LE FAIT DU JOUR

Mfumu a travaillé ici

Depuis le 28 décembre dernier, la rubrique « Brin d'histoire » n'est plus en vue dans *Les Dépêches de Brazzaville*. Elle paraissait tous les vendredis en dernière page de notre quotidien sous la signature, on va dire « robuste », de l'une des plumes les plus palpitantes de la presse congolaise. Chroniqueur affuté, Mfumu a beaucoup renseigné sur la rumba des deux Congo et ses acteurs émérites ; il a parfois effectué des virées en politique passant en revue, avec un certain penchant au sermon, les hommes et les femmes qui peuplent cet univers fluctuant tourné vers l'engagement public.

Un jour, par amitié, mais aussi par courtoisie pour le temps que nous avons passé ensemble depuis lors, il a eu l'honnêteté de m'alerter sur la fin de la partie. Ayant pendant sept

longues années donné le meilleur de lui-même, le temps était venu pour lui, me disait-il, de prendre du recul et observer. Je lui faisais part de mes doutes quant à le voir quitter la scène journalistique pour de bon. Et là, il me fait une assurance : si un sujet le tient, il emmanchera à nouveau sa plume et se remettra à l'ouvrage. Pour dire qu'en principe, le journaliste de sa trempe ne s'avoue pas vaincu. Il ne fait pas que cela car, la littérature, l'autre lieu de veille qui puise dans l'observation quotidienne de la société, est aussi son domaine de prédilection. Ses travaux en la matière sont variés.

Je témoigne de la passion d'écrire qui caractérise Mfumu ; la passion de voir son texte paraître et de vous annoncer que le prochain, les deux et trois prochains, seront mis en boîte demain. Tenir une rubrique dans un organe de presse à parution

régulière n'est pas chose facile. A l'obligation de toujours occuper sa place par égard pour les lecteurs s'ajoute la probité de ne pas verser dans le cafouillage. Bien souvent, en effet, il me l'a toujours répété, à juste titre, l'inspiration, comme le souffle de vie dans une course de fond, peut se raréfier. Tâchez d'être à la hauteur et ne donnez pas l'impression à ceux qui vous suivent qu'en fait, c'est bien quelqu'un d'autre qui rédige à votre place ces textes appréciés du public que vous signez.

Puisqu'il bouge beaucoup, Mfumu prenait le temps de remplir son « blanc ». Au départ, ses textes semblaient plus longs. Nous lui avons recommandé de faire dans la norme, les temps de la lecture étant aussi ceux pour faire autre chose. Il n'avait en tout qu'une demi page du revers du journal, et donc pas une

place indéfinie. Il s'y est conformé et nous acheminait à chaque rendez-vous un feuillet et tout de même un gros demi. Il a pu envoyer des papiers depuis l'extérieur quand il était en voyage. Chez lui, au Congo, il navigue globalement entre Brazzaville et Pointe-Noire.

En toute chose, il y a un début et une fin, dit l'adage. Ce texte se finit ici, non sans rappeler le dernier « Brin d'histoire », paru le 28 décembre. Mfumu l'avait intitulé « Clap de fin ». On dirait qu'il avait sorti de ses entrailles le genre de choses qui sommeille en tout homme et qui, en dernier ressort, vous incite à vous lancer de toutes vos forces dans la bataille. Il y avait du « gros » français mais aussi et presque toujours cette envie d'appeler chacun à prêcher par l'exemple. Par souci du travail bien fait. Je pense.

Gankama N'Siah

REVENDEICATIONS SOCIALES

Les travailleurs de l'ex-ONPT perçoivent leurs dus

Le paiement de la créance qui a débuté le 24 janvier, à Brazzaville, se poursuivra à Pointe-Noire puis à l'intérieur du pays. Au total, cinq cent quatre-vingt-cinq millions francs CFA sont versés à un peu plus de mille deux cents anciens travailleurs de l'ex-Office national des postes et télécommunications (ONPT).

La somme logée à la Banque postale du Congo est répartie à chaque agent selon le montant correspondant à sa cotisation tout le long de son service, partant de 1988 à 2003. Pour les bénéficiaires, c'est le résultat de plusieurs années de bataille sociale marquée par des semaines de concerts de casseroles assourdissantes en plein centre-ville de Brazzaville. En témoigne le président du collectif des anciens travailleurs de l'ONPT, Gilbert Edouli, qui salue un grand jour. « Aujourd'hui, c'est un grand jour. La paie de la créance de la Télé-mutuelle est effective à Brazzaville et bientôt à Pointe-Noire. Après seize ans de revendications, les travailleurs de l'ex-ONPT retrouvent le sourire avec le paiement de cette créance », a confié Gilbert Edouli pour qui, la prochaine bataille consistera à obtenir le paiement des pensions auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

Pour les défunts, leurs ayants droit perçoivent aussi les mêmes droits sociaux. Une partie de la somme disponible est reversée à la sécurité sociale pour la prise en charge de la pension des ex-agents par la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) ou par la CNSS.

Du côté du gouvernement, c'est la satisfaction de voir amorcer le processus de règlement du délicat dossier de l'ex-ONPT. « Le paiement de la créance de la Télé-mutuelle va désormais appartenir au passé. Cette créance constituait encore, il y a quelques jours, l'une des principales revendications, couplée au paiement des pensions des retraités de cette défunte entreprise par la CNSS et la CRF. Pour cette dernière situation, le processus est déjà enclenché », a assuré le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo.

Fiacre Kombo

VIE DES PARTIS

Paulin Makaya appelle à la tenue d'un dialogue inclusif

Profitant de la cérémonie de présentation de vœux à la presse nationale et internationale, le 26 janvier à Brazzaville, le président du parti Unis pour le Congo (UPC) a exhorté le pouvoir à la tenue d'une concertation nationale avec la mise en place d'une commission préparatoire mixte paritaire opposition-pouvoir-diaspora.

« Ceux qui ont l'effectivité du pouvoir doivent aujourd'hui comprendre que s'il n'y a pas un dialogue vrai, le pays ne va jamais décoller ou redécoller parce que la crise aujourd'hui, considérée comme économique ou financière, est d'abord politique et il serait souhaitable que ceux qui sont au pouvoir acceptent nos propositions », a déclaré Paulin Makaya.

Le président de l'UPC est allé plus loin en exigeant la libération du général Jean-Marie Michel Mokoko, André Okombi Salissa et bien d'autres. « Nous disons qu'il faut aller au dialogue inclusif mais avant d'y aller, nous avons des amis en prison et on ne peut pas aller à ce dialogue si Jean-Marie Michel Mokoko, André Okombi Salissa



Paulin Makaya (au centre) lors de son intervention

et autres ne sont pas dehors. Moi-même j'en sors, parce que j'avais refusé que la Constitution du Congo soit changée. Nous ne voulons pas de Ouesso ni de Sibiti ni d'Ewo, de Brazzaville en 2009 qui n'étaient que des monologues », a-t-il signifié.

La commission préparatoire mixte paritaire aura, selon lui, pour mission d'élaborer un ordre du jour car, les partis politiques feront des propositions de sortie de crise. Il a, en outre, dit ne pas être pour une commission mais plutôt pour un compromis politique, une symbiose de com-

promis d'un Congo de paix et d'amour. Paulin Makaya a invité le pouvoir à la compétition des talents. A la question d'un journaliste sur son état de santé après avoir passé mille cents jours en prison, le président de l'UPC a répondu qu'il se portait bien, même si le pouvoir ne lui a pas autorisé d'aller se faire soigner en Europe. Quant à 2021, Paulin Makaya a signifié que son parti a été créé pour conquérir le pouvoir mais n'empêche pas qu'il aille avec des vrais opposants autour d'une table pour dégager un candidat unique.

Jean Jacques Koumbema

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
N°001/DMI/PRISP/C/19

« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL POUR L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION DE L'ARMP DE LA REPUBLIQUE DU CONGO »

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Consultant individuel international pour l'élaboration d'une stratégie de communication de l'ARMP de la République du CONGO ».

2-L'objectif de la mission consiste à élaborer une stratégie de communication de l'ARMP.

3- Tâches du consultant

Sans être limitatives, le consultant devra réaliser les tâches ci-après :

- collecte, analyse et compilation des données nécessaires à la réalisation d'un état des lieux du système de communication de l'ARMP ;
- définition des outils et des supports de communication nécessaires à la stratégie de communication
- élaboration des messages types pour le système d'information et de communication sur les activités de passation de marchés publics ;

- conception d'une méthodologie de communication à travers les réseaux sociaux ;
- définition des indicateurs de performance pour le suivi-évaluation de la stratégie de communication ;
- conception d'une feuille de route pour la mise en œuvre de la stratégie de communication ;
- organisation d'un atelier de trois (03) jours pour la présentation de la stratégie de communication ;
- formation à la mise en œuvre des outils de communication de la stratégie de communication ;
- appui à l'ARMP dans la mise en œuvre de la stratégie de communication.

4-Le Profil du consultant :

- Le consultant devra être de qualification ci-après :
- être titulaire d'un diplôme supérieur (bac +5) en sciences et techniques de la communication, en économie ou en ingénierie de la communication ;
 - avoir une expérience générale d'au moins quinze (15) ans dans le domaine de la communication écrite et audiovisuel ou dans une agence d'information ou de publicité ;
 - avoir une expérience d'au moins cinq (5) missions d'élaboration et de mise en place des systèmes de communication ou d'in-

formation dans les administrations publiques ou privées au cours des cinq dernières années ;

- avoir une parfaite connaissance de la langue française ; la maîtrise de la langue anglaise serait un atout.

5-Durée et lieu de la mission

La durée de la mission du consultant est de soixante (60) jours comprenant la soumission des rapports de l'état des lieux, des rapports provisoire et final de la stratégie de communication au sein de l'ARMP. Tous ces rapports seront restitués et validés en atelier ne dépassant à quinze jours.

La mission se déroulera à Brazzaville ou en banlieue de Brazzaville.

6-Les livrables

- Le consultant produira les rapports et documents ci-après :
- un rapport sur l'état des lieux sur les techniques de communication au sein de l'ARMP ;
 - un rapport provisoire sur les approches et les outils de communication au sein du système des marchés publics ;
 - un rapport sur la formation des utilisateurs du système de communication ;

-un rapport final qui met en exergue le plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie de communication. Ce rapport sera assorti de tous les outils et les supports de communication.

7-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le vendredi 08 février 2019 à 16 h 00 et porter clairement la mention (Consultant individuel international pour l'élaboration d'une stratégie de communication de l'ARMP de la République du CONGO)

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville Tél : +242 22 613 31 08:Email:prispmarkets@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur du PRISP,
Jean Noël NGOULOU

MAIRIE DE TALANGAI

Privat Frédéric Ndéké veut promouvoir l'excellence administrative en 2019

L'administrateur-maire du sixième arrondissement de Brazzaville, a promis, le 25 janvier, lors de l'évaluation bilancielle des actions 2018, plusieurs mesures drastiques pour cette année parmi lesquelles, l'émulation administrative des travailleurs sous tutelle.

« Nous allons encourager ceux qui ont fait un grand travail afin de susciter l'engouement, l'effort et la volonté de mieux faire face à ceux qui se sont mal comportés. Il y a des services qui ont fourni des rapports trimestriels dans les délais car, notre plaidoyer porte sur l'excellence. On ne peut pas prétendre à une excellence tout en étant dans les antivaleurs », a indiqué l'administrateur-maire.

Les agents de cette entité administrative seront évalués sur la base d'un rapport synthèse annuel précis qui renseigne sur l'ensemble du travail abattu et sur la délivrance de certains actes ainsi que les autres documents de l'état civil.

L'administrateur-maire, également président du comité de direction de l'hôpital de base de Talangaï, s'est félicité du travail de cette structure l'année dernière. Il a aussi cité les services d'état-civil de cette commune qui, selon



L'administrateur-maire entouré de ses collaborateurs du sixième arrondissement de Brazzaville/Adiac

lui, avait reçu en 2017 le prix de meilleur service municipal.

« Les déclarations de naissance de l'an 2019 sont déjà saisies. Fort du prix de meilleur service municipal, ce service a pu maintenir le cap. Les aménagements et réaménagements sont envisa-

gés pour redynamiser nos services », a ajouté Privat Frédéric Ndéké. Il a déploré la délivrance illicite de certains actes administratifs et a promis des sanctions sévères à l'encontre des faussaires.

La tenue dans le sixième arron-

dissement, de la Journée internationale de l'alimentation et celle de la femme rurale sont autant de mérites de la bonne organisation administrative citée par l'administrateur-maire.

Pour enfreindre à l'incivisme, Privat Frédéric Ndéké a demandé

aux services de la police municipale de veiller jusqu'aux heures tardives.

Selon l'administrateur-maire, le statut illicite de bénévolat n'existera plus. Les détenteurs de ce statut seront tous considérés comme stagiaires bénéficiant d'un stage renouvelable de trois mois, couplé d'une évaluation.

Dans le cadre de la gestion de proximité, l'autorité municipale a demandé aux chefs de bloc, de quartier et de zone de mieux renseigner les responsables de police, de gendarmerie et de l'armée afin qu'ils garantissent l'ordre public et éradiquent le banditisme urbain.

« Dans nos quartiers, les étrangers rentrent et sortent à leur propre gré. Les services de police ne sont pas informés par manque de rapports venant des chefs de quartier et de bloc », s'est indigné Privat Frédéric Ndéké.

Fortuné Ibara

DONATION

Des fournitures scolaires offertes à l'école primaire Saboukoulou

L'aide à l'établissement situé dans le cinquième arrondissement de Brazzaville a été apportée, le 24 janvier, par l'association Rassemblement de la jeunesse de Ouenzé (Rajo) que dirige Jean Mayembo.

Réceptionné par le directeur de l'établissement, Pascal Nguetebekogolo, le don a été composé de cahiers, rames de papier, boîtes de craie, crayons à mine, gommés, stylos à bille, règles et bien d'autres. Cette donation a pour objectif de contribuer tant soit peu à l'instruction et l'éducation des élèves et de permettre également l'amélioration de leurs conditions d'apprentissage.

Le geste s'inscrivait dans le cadre de la reconnaissance de Jean Mayembo à cet établissement d'enseignement général par lequel il est passé. Peu avant la remise du don, il a indiqué aux élèves qu'il était venu apporter son appui en tant que grand-frère, natif du quartier, afin de les inciter à aimer les études.

Le Rajo vise à encourager les jeunes du quartier à entreprendre des activités qui contribueront à leur autonomie. Ils doivent cependant exceller dans tous les plans au lieu de devenir des délinquants, a conseillé le président du Rajo.

En effet, il a assuré les responsables de cet établissement de la réalisation de plusieurs projets, notamment le sport-études. Un projet qui consiste à encadrer, conscientiser et orienter les enfants dans le domaine du sport.

« Le sport-études permet d'occuper les élèves afin d'être à cheval entre l'école et le sport dans les centres d'attraction, de distraction, de judo et de karaté pour qu'ils s'intéressent à la pratique du sport dès le bas âge », a-t-il dit.

D'autres projets de l'association portent sur l'ouverture d'une bibliothèque au sein de l'école, afin d'inciter les élèves à la lecture. L'association entreprendra également l'opération de remblayage de la cour humide de cet établissement.

Pascal Nguetebekogolo a, pour sa part, félicité l'initiative de l'association qui devrait inspirer les autres anciens élèves à penser à leurs cadets.

Le geste social de l'association est intervenu après celui du ministère de l'Enseignement primaire et secondaire qui venait de remettre des tables-bancs à cet établissement. « Le projet sur le sport-études, la bibliothèque ainsi que celui d'aider l'école à ne plus avoir des mares d'eau dans sa cour est la bienvenue car, il permettra d'occuper les élèves à l'école au lieu de passer plus leur temps à la maison ou dans la rue à causer le désarroi à la population », a indiqué le directeur de l'établissement.

Notons que ce don de fournitures scolaires à l'école primaire Saboukoulou vient après celui donné aux veuves et aux autres associations sœurs du quartier Ouenzé. Les bénéficiaires ont reçu des pagnes, des sacs à main ainsi que des sommes d'argent, dont le montant n'a pas été révélé.

A côté de ces dons, le Rajo a apporté assistance à quelques familles du quartier en hommage à leurs frères disparus.

Lydie Gisèle Oko

VIE ASSOCIATIVE

L'AET inaugure sa permanence

Le dévoilement du fronton de l'infrastructure a eu lieu le 24 janvier, à Brazzaville, au cours d'une cérémonie présidée par Remy Ayayos Ikounga, qu'accompagnaient l'aïeul Félix Mouzabakani et le président honoraire, Ambroise Mopendza.



La photo de famille

L'événement a été marqué par la présence des grands anciens, des membres du bureau exécutif national et de la Commission de contrôle et d'évaluation de l'Association des anciens enfants de troupe (AET) du Congo. Le nouveau siège situé à quelques mètres de l'École militaire préparatoire général Lelerc, notamment au numéro 2 de l'avenue de la Liberté, camp 15-août-Résidence les Flamboyants, immeuble Kambala, local 4, avec son architecture moderne, permettra à l'association de renforcer sa visibilité et d'offrir un espace de travail de qualité à ses adhérents.

Prenant la parole lors de la remise officielle de la permanence, le secrétaire général adjoint de l'association, Serge Eugène Ghoma Boubanga, a rendu compte des données techniques dont la superficie est de 88m². Dans l'ensemble, cette permanence se compose de trois pièces principales, à savoir un bureau qui sera équipé d'un salon de réception d'honneur ; un grand hall et une salle de toilettes. « Le bureau exécutif national proposera, à l'occasion de la prochaine rencontre, une concertation sur les conditions, les modalités d'accès et d'emploi de cet espace commun. Ainsi, nous osons croire qu'à la faveur de cette initiative, les activités programmées dans le cadre de notre association trouveront auprès des AET un meilleur écho », a-t-il ajouté.

À la réception de l'espace, le président de l'association des AET, Remy Ayayos Ikounga, a précisé : « Il s'agit là d'un vieux projet qui avait été déjà conçu par notre prédécesseur et nous avons trouvé opportun de le réaliser à présent pour que tous les anciens enfants de troupe sachent où se retrouver ; où travailler dans le cadre associatif ». Et d'ajouter : « Si vous aviez entendu mon mot lors de notre élection à la tête de cette association prestigieuse, nous avons déjà annoncé la priorité qu'était l'acquisition d'une permanence en attendant que nous puissions trouver les moyens d'acquérir un terrain propre pour ériger un siège définitif ».

La cérémonie s'est achevée dans une ambiance festive autour d'un cocktail partagé en toute convivialité.

Guillaume Ondzé



Jean Mayembo remettant l'échantillon du don au directeur de l'école Saboukoulou 1B/DR

Po na yo!

Le contrôle devient total

Désormais, activez ou désactivez le roaming quand vous le souhaitez ***everywhere you go***



mtncongo.net

*130*3*1#



COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

La jeunesse brazzavilloise invitée en septembre à Dresde

L'invite du maire de la ville de Dresde, Dirk Hilbert, fait suite à la signature, le 23 janvier à Brazzaville, des accords de jumelage renouvelés pour 2019-2021, avec son homologue Christian Roger Okemba.

Dans le cadre des accords qui viennent d'être signés, Dresde prévoit un forum en septembre, avec la participation des jeunes de Brazzaville. La ville allemande entrevoit également une formation des cadres de la mairie de Brazzaville dans les domaines de l'assainissement. Pour renforcer cette coopération décentralisée, les deux maires ont aussi échangé plusieurs cadeaux : tableaux de peinture, statuettes, calendriers et autres objets de valeur symboliques.

Les accords de jumelage renouvelés portent fondamentalement sur l'économie, l'éducation, la culture, la jeunesse et l'agro-pastoral. Dresde et Brazzaville avaient, pour la première fois, signé leurs accords de jumelage en 1975 et les avaient renouvelés en 1995. Vingt-quatre ans après, Dresde et Brazzaville ont peaufiné et signé de nouveaux accords de jumelage pour relancer la coopération existante entre elles.

Aujourd'hui, dans le cadre de la coopération décentralisée, un jumelage est une relation établie entre deux ou plusieurs villes, majoritairement de pays différents mais parfois à l'intérieur d'un même pays. Cette relation se concrétise par des échanges socio-culturels.

« Par tradition, les jumelles sont



La séance de signature de l'accord de jumelage renouvelé entre Dresde et Brazzaville/Adiac

des enfants qui ne se séparent jamais. Ils grandissent ensemble et sont sensibles l'un et l'autre. Puisse cette sensibilité nous animer chaque jour. Puisse Brazzaville et Dresde être sensibles aux cris de l'une et de l'autre. Que les deux villes donnent à la face du monde l'image d'un jumelage qui fera date. Sur la chaussée des grandes artères, nous avons des nids de poule et espérons de vous une aide. Brazzaville est très honorée de votre présence et attend de voir les œuvres concrètes de ce jumelage », a indiqué Christian Roger Okemba, maire de Brazzaville.

Pour sa part, le maire de Dresde, Dirk Hilbert, réagissant aux propos de son homologue, a, entre autres, déclaré :

« Que ce jumelage nous produise plusieurs résultats dont celui du domaine de l'éducation qui est un point très important. Nous allons pouvoir vous donner des outils à vous aider vous-mêmes. Nous souhaitons que vous veniez avec une délégation de jeunes pour assister, en septembre, à un forum de la jeunesse. Que notre amitié puisse influencer aussi l'amitié de nos deux villes respectives ».

Rappelons que pour archiver et rendre historique cette rencontre, la délégation allemande et les cadres de la mairie de Brazzaville ont réalisé plusieurs photos immortalisant ce moment fort dont les émotions ont été très palpables.

Fortuné Ibara

ASSEMBLÉE NATIONALE DE CÔTE D'IVOIRE

Guillaume Soro en congé

Le président de la chambre basse du parlement ivoirien s'est mis, le 25 janvier, en vacances jusqu'au 20 février, déléguant ses pouvoirs au vice-président, selon un document diffusé par la presse.

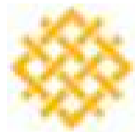
Guillaume Soro « donne l'ordre » au vice-président de l'Assemblée nationale, Privat Oulla, « d'assurer la présidence des réunions du bureau et la direction des services, de ce jour jusqu'au 20 février », en raison de son « absence », selon le document, une « délégation de pouvoirs » datée du 25 janvier. Un de ses proches avait rapporté plus tôt dans la journée qu'il envisageait de démissionner du perchoir. « Il l'envisage très fortement. Ça va se faire », il va quitter son poste « pour ne pas provoquer une crise institutionnelle », avait expliqué cette source sous couvert d'anonymat, précisant que les modalités de cette démission n'étaient pas encore arrêtées. Le président de l'Assemblée nationale « n'est pas membre du RHDP », le nouveau parti présidentiel qui a tenu son congrès du 25 au 26 janvier, avait précisé ce proche. Il « n'ira pas au congrès », avait-il ajouté.

Guillaume Soro était vice-président du Rassemblement des républicains, le parti au pouvoir, qui se transforme en Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), en fusionnant avec d'autres partis. « Après le 26 janvier (la fin du congrès), tu es député, tu es président d'institution, tu n'es pas RHDP, tu libères le tabouret! », avait lancé début janvier, lors d'un meeting, l'un des hommes forts du nouveau parti présidentiel, Adama Bictogo, visant sans le nommer Guillaume Soro.

Agé de 46 ans, Guillaume Soro préside l'Assemblée nationale depuis 2013. Il avait été auparavant le premier chef du gouvernement du président Alassane Ouattara, après son arrivée au pouvoir en 2011.

De 2002 à 2011, il a été le chef de la rébellion qui a contrôlé la moitié nord de la Côte d'Ivoire, pendant la présidence de Laurent Gbagbo. Cette rébellion avait soutenu militairement Alassane Ouattara contre Laurent Gbagbo lors de la crise post-électorale meurtrière de 2010-2011, où les deux hommes revendiquaient la victoire à l'élection présidentielle. Guillaume Soro, à qui l'on prête des ambitions présidentielles, est réputé en froid avec le chef de l'Etat. Très discret sur le plan médiatique depuis plusieurs mois, voyageant beaucoup à l'étranger, il est jusqu'à présent resté muet sur ses intentions pour la prochaine présidentielle de 2020. Henri Konan Bédié, le président du Parti démocratique de Côte d'Ivoire, principale formation d'opposition, a évoqué récemment une possible alliance avec Guillaume Soro pour la présidentielle.

Josiane Mambou Loukoula



WORLD
RESOURCES
INSTITUTE

Offre de poste : Assistant Administratif et Financier, République du Congo

Programme : Programme Forestier Afrique centrale

Date de début : mi-février

Lieu du poste : Brazzaville, République du Congo

Le World Resources Institute (WRI) cherche un Assistant Administratif et Financier pour son équipe en République du Congo. WRI travaille en République du Congo depuis plus d'une dizaine d'années sur le développement des politiques, programmes, et systèmes de gestion de l'information sur les forêts et les ressources naturelles. Ses stratégies actuelles focalisent sur la gestion durable des forêts et le renforcement de l'aménagement du territoire au niveau national, surtout en travaillant avec les ministères ayant les forêts et aménagement du territoire dans leurs compétences.

L'Assistant Administratif et Financier apporte un appui pour assurer le bon fonctionnement et l'intégrité du bureau de WRI à Brazzaville selon les procédures internes de WRI. De ce fait, il est responsable de la gestion administrative, financière, comptable, et des ressources humaines pour l'équipe en République du Congo. Il travaillera sous la supervision du Chef d'Equipe et travaillera en étroite collaboration avec le Directeur des Operations en Afrique

centrale ainsi que l'ensemble de l'équipe de la République du Congo. Responsabilités

L'Assistant Administratif et Financier exécute précisément les tâches suivantes :

Gestion financière et comptable :

- Elaborer le plan de trésorerie mensuel pour le bureau de WRI à Brazzaville ;
- Assurer un suivi régulier de l'exécution de dépenses prévisionnelles conformément au budget et au plan de trésorerie ;
- Saisir les données comptables et financières sur le logiciel de comptabilité SAGE ;
- Enregistrer les opérations comptables dans les livres comptables dans SAGE ;
- Suivre le traitement des divers paiements faits aux employés, fournisseurs ainsi qu'aux autres partenaires ;
- Contrôler les opérations bancaires ;
- Appuyer le Directeur des Opérations en Afrique Centrale à établir des rapports financiers mensuels, trimestriels et annuels ;
- Effectuer des tâches comptables diverses concernant les opérations quotidiennes et périodiques ;
- Effectuer le classement et l'archivage des pièces comptables et divers documents connexes de manière adéquate pour en faciliter la consultation et l'examen ;
- Faire les rapprochements bancaires ;
- Assurer la gestion de la petite caisse ;
- Appuyer l'équipe de WRI en Répu-

blique du Congo dans toute autre tâche relevant des finances et comptabilité suivant les besoins et la disponibilité.

Administration :

- Participer à la préparation et l'organisation administrative, financière et logistique des missions de terrain ;
- Soutenir administrativement, si voulu, toutes les questions financières, fiscales et sociales ;
- Suivre l'état des stocks des équipements, matériels et fournitures ;
- Assister dans la préparation et l'organisation des réunions et ateliers y compris les correspondances avec les participants, le remboursement des dépenses, l'établissement et le suivi du budget, le matériel, le transport ;
- Apporter un appui logistique au personnel en provenance d'autres bureaux de WRI lors de leurs déplacements en République du Congo ;
- Apporter un appui dans la préparation des communications administratives à l'endroit des différents partenaires de WRI en République du Congo.

Qualifications

- Posséder au moins 3 ans d'expérience professionnelle a un poste similaire, une expérience dans une ONG internationale sera considérée comme un atout ;
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire en gestion, administration, comptabi-

lité ou finance ou un diplôme équivalent ;

- Parfaite connaissance du français parlé et écrit. Une connaissance de l'anglais sera considérée un atout ;
- Maîtrise de la suite Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint) Une maîtrise du logiciel SAGE sera considérée comme un atout ;
- Fortes compétences organisationnelles et de communication ;
- Excellentes aptitudes en relations interpersonnelles, en particulier une approche de travail collaborative et coopérative ;
- Grande attention aux détails, bonne organisation de travail avec la capacité de prioriser entre demandes concurrentes ;
- Capacité à travailler de manière indépendante et proactive.

Comment postuler ?

Les candidats doivent faire parvenir leur candidatures (CV de maxi 3 pages avec des personnes références + une lettre de motivation qui démontre comment votre expérience correspond au poste ci-dessus) à l'adresse email wri-congobrazzaville@gmail.com afin que leur candidature soit prise en compte. Rémunération

La rémunération sera proportionnelle à l'expérience et aux compétences. Le poste est à temps plein.

METSTOIAUROUGE



**NOUVEAU
MASOLO+**
C'est plus de minutes
à prix réduits
***121*1*2#**

7 MIN
125 FCFA / 3 JOURS

3 MIN
60 FCFA / 1 JOUR



30 MIN

350 FCFA / 7 JOURS

LE RESEAU DES SMARTPHONES

airtelcongob    

Publiscis AO Partners

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'ONU met l'accent sur la gestion des risques

Face à l'impact du changement climatique sur la sécurité internationale, les Nations unies entendent intensifier les efforts pour exploiter les capacités et affiner les réponses sur le terrain.

La secrétaire générale adjointe des Nations unies aux affaires politiques a affirmé, le 25 janvier lors d'un débat au Conseil de sécurité sur l'impact des catastrophes liées au climat sur la paix et la sécurité internationale: « L'ONU va accroître son soutien aux stratégies de prévention et de gestion du risque climatique sur le terrain et renforcer ses partenariats avec les Etats, les organisations régionales et la société civile pour développer une réponse collective ».

A l'avenir, comme l'a expliqué Rosemary DiCarlo, l'ONU va renforcer sa capacité d'analyse des risques. Pour ce faire, le département des Affaires politiques et de la consolidation de la paix, le Programme des Nations unies pour le dévelop-

pement et le Programme des Nations unies pour l'environnement, en collaboration avec d'autres acteurs, vont élaborer un système intégré pour analyser ces risques de sécurité liés au climat.

« Les principales armées et entreprises ont depuis longtemps reconnu la nécessité de se préparer aux risques liés au climat, percevant à juste titre le changement climatique comme un multiplicateur de menaces. Nous ne pouvons pas rester à la traîne. Nous devons agir maintenant, avec un sentiment d'urgence et nous engager à placer les personnes, en particulier les plus marginalisées et les plus vulnérables, au centre de nos efforts », a-t-elle souligné.



Rosemary DiCarlo

Au cours de cette rencontre, des hauts responsables des Nations unies ont souligné l'urgence d'agir face à des dangers biens réels. « Les risques associés aux catastrophes liées au climat ne constituent pas un scénario dans un futur lointain. Ils sont déjà une réalité aujourd'hui pour des millions de personnes à travers le monde et ils ne vont pas disparaître », a prévenu Rosemary DiCarlo, devant les Etats membres lors de ce débat organisé par la République dominicaine. Au Sahel et au Soudan, par exemple, le changement climatique a intensifié la compétition pour les ressources en terres, en fourrage et en eau, alimentant ainsi les tensions entre les éleveurs et les agriculteurs, a-t-elle noté.

Les déplacements liés au climat sont également devenus un problème aigu. Les sécheresses fréquentes et prolongées en Somalie ont été un facteur important dans le déplacement de plus de 2,6 millions de personnes, ce qui a pour effet d'alimenter les tensions locales ainsi que la traite des êtres humains, l'exploitation des enfants et le recrutement par des groupes armés, a ajouté la secrétaire générale adjointe des Nations unies aux Affaires politiques.

Pour Pavel Kabat, chef scientifique de l'Organisation météorologique mondiale, le changement climatique « est de plus en plus considéré comme une menace à la sécurité nationale ». Ce scientifique a, pour sa part, noté que cette situation annulait les gains en matière de nutrition et d'accès à la nourriture ; augmentait le risque d'incendies de forêt et exacerbait les problèmes de qualité de l'air ; augmentait le potentiel de conflit lié à l'eau et entraînait davantage de déplacements internes et de migrations.

Josiane Mambou Loukoula

CENTRAFRIQUE

Jean-Yves Le Drian : «Il y a une présence active de la Russie via la force Wagner»

La déclaration a été faite par le chef de la diplomatie française, devant la commission Affaires étrangères du sénat, du fait de l'existence des mercenaires russes en République centrafricaine.

À l'occasion, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a confirmé la présence russe via la force Wagner, un groupe militaire privé qui appartiendrait à un homme d'affaires proche du Kremlin, Evgueni Prigojine, selon lui, qu'il qualifie de « supplétifs » agissant sous l'autorité d'Evgueni Prigojine. La Russie dispose officiellement d'instructeurs civils en Centrafrique. Des soldats centrafricains seraient formés par Moscou à Berengo, à soixante kilomètres de Bangui. Ces instructeurs seraient des mercenaires liés à des sociétés minières russes, selon des sources occidentales.

Pour Jean-Yves Le Drian, cette présence russe ne se substitue pas à leur action, celle de l'ONU et de l'Union européenne, chargée de former des soldats centrafricains. Ajoutant: « la mise en œuvre de l'initiative africaine de paix demeure notre priorité ». Il espère que les négociations de Khartoum vont permettre « d'aboutir à un accord de paix d'ici au mois de mars ». Un dialogue incertain pour la paix en Centrafrique se déroule à Khartoum, au Soudan, sous l'égide de l'Union africaine, avec une quinzaine de groupes armés actifs dans le pays.

Toutefois, l'ancien ministre cen-

trafricain, Martin Ziguélé, qui est également présent à Khartoum, se veut optimiste, sans nier les difficultés économiques et sécuritaires. « c'est un bon choix d'aller à ces négociations car, il vaut mieux discuter que de faire la guerre. Quand vous allez à des négociations, c'est comme quand vous allez à la Coupe du monde. [...] Et j'estime que quand on aime son pays, on est capable, quand on veut donner une chance à la paix, de trouver des solutions dynamiques. Car, la situation de guerre ne profite à personne », a-t-il déclaré.

Noël N'dong

Treize personnes tuées à Ippy

Les habitants de la ville de la préfecture de Ouaka sont replongés dans la psychose alors que se tiennent les pourparlers de paix à Khartoum sous les auspices de l'Union africaine.

La nuit du 24 janvier a été dramatique pour une partie de la population de Ippy déjà affectée par les violences du 4 décembre 2017. Aux environs de 21 h, treize personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées par balles, dans l'attaque d'un lieu de deuil dans le quartier Djama-Yakania, situé à l'est sur la route de Bria, par les éléments de l'Unité pour la paix en Centrafrique (UPC).

Ali Darassa, leader de ce groupe armé important, absent au dialogue national centrafricain, avait estimé que les récents combats mi-janvier entre l'UPC et des soldats de l'ONU, à Bambari, ne « permettaient pas » sa présence

au dialogue mais, son groupe y sera malgré tout représenté. « Les gens étaient à un lieu de deuil. Vers 21 h, les combattants ex-Séléka sont arrivés et ont ouvert le feu, occasionnant la mort de treize civils et blessant dix-neuf autres », a déclaré un témoin, un habitant de la ville déplorant, par ailleurs, le manque de sécurisation des personnes et des biens malgré la présence des Casques bleus de la Minusca. « Les Casques bleus ont positionné leur char devant l'hôpital mais dans la ville, il n'y a pas de patrouille », a-t-il regretté.

Dénonçant le manque de médicaments pour apporter les soins

aux blessés conduits à l'hôpital, le député de Ippy 1, Rufin Francis Ouaténdé, a appelé les autorités de Bangui à prendre leurs responsabilités. « Je demande au gouvernement de mener une opération à l'exemple de celle à Bambari et de déployer les Forces armées centrafricaines sur le terrain pour la sécurisation de la population », a-t-il déclaré.

Certaines dates vont rester gravées dans l'histoire de la ville de Ippy. Le 5 décembre 2016 et le 4 décembre 2017, des affrontements meurtriers avaient opposé des groupes armés, entraînant une centaine de morts.

J.M.L

MALI

Deux Casques bleus sri-lankais tués dans l'explosion d'une mine

Les soldats onusiens du contingent sri-lankais de la Minusma ont été tués et six autres blessés lorsqu'un véhicule de leur convoi a heurté une mine, le 25 janvier, dans la région de Mopti, au nord du pays.



« Ce matin vers 6h 00, un véhicule d'un convoi logistique de la Minusma a heurté une mine aux environs de Douentza, région de Mopti. Suite à l'explosion, deux Casques bleus ont trouvé la mort, plusieurs ont été blessés, dont un sérieusement selon un bilan provisoire », a déclaré le porte-parole du secrétaire général des Nations unies, Farhan Haq, précisant que le nombre de blessés s'élevait à six, dont un Casque bleu du Burkina Faso.

Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a condamné fermement cette attaque à l'engin explosif improvisé. « Le secrétaire général rappelle que les attaques visant les forces de maintien de la paix des Nations unies peuvent constituer des crimes de guerre en vertu du droit international. Il appelle les autorités maliennes à ne ménager aucun effort pour identifier les auteurs de cette attaque, afin que ceux-ci puissent être traduits en justice le plus rapidement possible », a-t-il rappelé.

« Ces actes lâches n'entameront pas la détermination de la Minusma de soutenir le peuple et le gouvernement du Mali dans leur quête pour la paix et la stabilité », a-t-il ajouté, avant d'exprimer ses sincères condoléances au gouvernement sri lankais ainsi qu'aux familles des victimes et de souhaiter un prompt rétablissement aux personnes blessées.

Le Conseil de sécurité a également fermement condamné cette attaque, demandant une enquête rapide du gouvernement malien et de traduire les auteurs en justice.

Cet incident meurtrier intervient quelques jours après que dix Casques bleus tchadiens de la Minusma ont été tués et vingt-cinq autres blessés, le 20 janvier, dans une attaque terroriste contre le camp de l'ONU à Aguelhok, dans la région de Kidal.

J.M.L



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/MPSIR/2019/UGP PADEC
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE
DU CONCOURS DES PLANS D'AFFAIRES (CPA)**



1-La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale une avance de préparation pour le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la mise en œuvre de l'axe diversification de l'économie envisagé dans le Plan National de Développement (PND). A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Cabinet de Consultants chargé de la mise en œuvre du Concours des Plans d'Affaires (CPA).

2-L'objectif du Concours de Plans d'Affaires (CPA) est de stimuler, à l'échelle nationale et en se conformant au manuel de procédures du CPA, l'émergence et l'éclosion d'un tissu de Petites et Moyennes Entreprises dynamiques et innovantes dans les secteurs d'activités et chaînes de valeur prioritaires, à fort potentiel, pour contribuer à la croissance économique et à la création d'emplois durables et décents, notamment pour les jeunes et les femmes.

3-L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculum vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

4-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes

: (i) les qualifications générales et expérience du cabinet, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

5-Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification des Consultants (SQC) tels que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

6-Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

7-Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de la mise en œuvre du Concours des Plans d'Affaires (CPA) » doivent être envoyées au plus tard le 18 février 2019 aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PADEC
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 / 06 931 00 10
E-mail: padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 22 janvier 2019

Le Coordonnateur du PADEC,

Benoît NGAYOU

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/MPSIR/2019/UGP PADEC
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE L'OPERATIONNALISATION DU FONDS
D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES PME (FADPME)**

1-La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale une avance de préparation pour le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la mise en œuvre de l'axe diversification de l'économie envisagé dans le Plan National de Développement (PND). A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Cabinet de Consultants chargé de l'opérationnalisation du Fonds d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (FADPME).

2-L'objectif de la mission est de rendre opérationnel les activités du Fonds d'Appui au Développement des PME conformément au manuel de procédures du FADPME.

3-L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculum vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

4-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

5-Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification des consultants (SQC) tels que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

6-Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à

12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

7-Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de l'opérationnalisation du Fonds d'Appui au Développement des PME (FADPME) » doivent être envoyées au plus tard le 15 février 2019 aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PADEC
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 / 06 931 00 10
E-mail: padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 22 janvier 2019

Le Coordonnateur du PADEC,

Benoît NGAYOU

FÉDÉRATIONS CONGOLAISES DE JUDO ET TAEKWONDO

Des mandats exceptionnels

Les instances dirigeantes des deux fédérations sportives nationales qui seront mises en place sous peu n'auront pas quatre ans de mandats comme le prévoient les statuts et règlements.

Déchirées par des litiges internes, la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécojuda) ainsi que celle de taekwondo (Fécotae) tiendront bientôt des assemblées générales électorales extraordinaires. La décision a été prise par le ministère des Sports et de l'éducation physique, en intelligence avec le Comité national olympique et sportif congolais pour sortir les deux disciplines de l'ornière. La note du ministre Hugues Ngouélondé, rendue publique le 15 janvier, fixe la tenue de ces échéances dans un délai de trente jours à partir de cette date. Il ne reste donc plus que quelques jours pour y arriver.

Selon les statuts et règlements des différentes fédérations sportives, un bureau exécutif est élu pour un mandat de quatre ans. La durée tient compte des olympiades au



Les présidents sortants des deux fédérations appelés à convoquer les assemblées générales électorales

plan international. Une olympiade commence à la fin des Jeux olympiques et prend fin aux Jeux olympiques suivants. Ainsi, les bureaux de la Fécojuda et de la Fécotae qui seront mis en place n'auront que des mandats d'une vingtaine de mois sinon moins. L'olympiade dans laquelle s'inscrit ces mandats prendra fin après les Jeux

olympiques de Tokyo 2020, au Japon. Après quoi, toutes les fédérations sportives nationales devront être renouvelées.

En rappel, l'olympiade en cours avait débuté après les Jeux olympiques de Rio 2016, au Brésil. Les fédérations sportives nationales ont donc été mises, sauf celles de taekwon-

do au Congo. Les taekwondoins ne sont pas tombés d'accord sur plusieurs questions, notamment le corps électoral. Jusqu'à ce jour rien n'est fait et la fédération n'existe pas, le bureau sortant devant gérer les affaires courantes est fantôme. Le cas du Judo est tout autre. La fédération avait été mise en place mais, le fonctionnement

a causé des déchirements internes, des querelles interminables. Violation des textes fondamentaux, des accusations de toute sorte qui ont amené les dirigeants de la discipline jusqu'à la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport. Seuls les électeurs pourront trancher dans les urnes pour mettre fin au désordre.

Rominique Makaya

NÉCROLOGIE

Sylvia Addhas, agent des Dépêches de Brazzaville, et les enfants Etombe ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de leur beau-père et père, François Delphin Etombe alias De finance, le samedi 19 janvier 2019 à l'hôpital de Base de Talangai.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au n° 58 de la rue Ntsampoko, à Talangai, vers l'avenue Jean-Dominique-Okemba.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Programme des obsèques de la veuve Samba née Nsona Julienne:

Mercredi 30 janvier:

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville.

10h00 : recueillement au domicile sis n°34 de l'avenue Matsoua (non loin du restaurant Irène Banda);

12h00 : départ pour le village Mbanza Nkaka (Boko-Pool).

Jeudi 31 janvier

inhumation au cimetière familial;

15h00 : fin de la cérémonie et retour à Brazzaville



Les familles Lepouba et Massamba, les enfants Legneris informent parents, amis et connaissances du décès de leur sœur, nièce et enfant, Diane Landry Lepouba, le mardi 15 janvier au CHU de Brazzaville, des suites d'une courte maladie.

Le deuil se tient au domicile familial sis au n° 12 de la rue Konda (Intendance). Le programme de la mise en terre sera communiqué ultérieurement.

INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO
BRAZZAVILLEPROGRAMME DE LA SEMAINE
DU 28 JAN. AU 3 FÉV. 2019

MARDI 29 JANVIER

18h30 : Ciné-club : Avec Dédé de Christian Rouaud

MERCREDI 30 JANVIER

19h30 : Mercredi à la Cafété' : Samuel Kamanzi

JEUDI 31 JANVIER

09h00 : Visite guidée de l'installation de et par Rita Mukebo

09h30 : Nuit des idées

20h30 : Performance de Rita Mukebo

VENDREDI 1 JANVIER

18h00 : Les Kamba's Awards 2019

SAMEDI 2 FEVRIER

10h00 : Samedi des petits lecteurs

14h00 : L'heure du conte

16h00 : Rencontre de scrabble

DIMANCHE 3 FEVRIER

17h00 : Les Bantous de la Capitale

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Félix Tshisekedi a pris officiellement ses fonctions

Les choses sont allées très vite. Vingt-quatre heures après son investiture avec pompe au Palais de la nation, le nouveau président de la République a officiellement pris possession de son bureau après avoir effectué la passation de service avec son prédécesseur, Joseph Kabila Kabange.



Félix-Antoine Tshisekedi dans son bureau au Palais de la nation

Les deux personnalités ont eu quatre heures d'entretien en tête-à-tête, avant que les services du président sortant ne procèdent à la remise des documents selon l'usage. C'est dans une ambiance bon enfant que s'est déroulé ce rituel au terme duquel Félix Tshisekedi a officiellement pris possession de son bureau. Très détendu, le nouveau locataire du Palais de la nation s'est confié à la presse au sortir de cette séance de travail. « On se sent conscient d'avoir la responsabilité de millions d'âmes et on se pose la question sur les sacrifices à [consentir] face à certaines habitudes qui n'entrent pas dans le cadre de l'intérêt supé-

rieur de la nation. On essaie d'entrer dans la peau du président et de s'habituer à la fonction », a indiqué le chef de l'Etat, à la question de savoir s'il avait réellement intériorisé le sens du slogan « Le peuple d'abord » que lui avait rappelé la population lors de son investiture, le 24 janvier.

Il a, de ce fait, promis de placer le peuple au centre de son action. « Ce message m'a beaucoup touché. Evidemment, ça va être le fil conducteur de tout mon séjour à la présidence de la République », a-t-il déclaré, avant de revenir sur l'une de ses grandes promesses de campagne, à savoir la libération des prisonniers politiques et la fermeture de tous les cachots de fortune. « Ça sera fait, je vous le confirme. J'ai déjà programmé une réunion du Conseil supérieur de sécurité à laquelle je vais adjoindre les agences comme l'ANR [Agence nationale de renseignements, ndlr], etc. L'une de mes premières décisions sera celle-là. S'il y a des cas, on les transfère à la justice, s'il faut les emprisonner, on le fait à Makala ou ailleurs mais pas dans de cachots de fortune », a-t-il indiqué.

A ceux qui se soucient encore de son état de santé après la déconvenue du 24 janvier, au Palais de la nation, il s'est voulu rassurant : « Ça va, tout se passe bien, je vais très bien. Il n'y a pas de problème, pas d'inquiétude », a-t-il affirmé. Pour rappel, dans son discours d'investiture, Félix Tshisekedi avait souligné la nécessité d'instaurer un Etat de droit qui passe par la justice tout en promettant d'instruire le ministre de la Justice de procéder à l'identification de tous les prisonniers politiques.

Alain Diasso

Vital Kamerhe nommé directeur de cabinet

L'ancien colistier de Félix Tshisekedi à la présidentielle du 30 décembre a promis de travailler en collaboration avec les membres du cabinet présidentiel sortant.

Vital Kamerhe a été nommé, le 25 janvier, directeur de cabinet du nouveau chef de l'Etat. On l'avait vu déjà à l'œuvre le 24 janvier, au Palais de la nation, lors de la passation de service entre le président entrant et sortant. L'ancien speaker de la chambre basse du parlement, reconverti opposant après avoir longtemps servi la famille politique de l'ex-président, Joseph Kabila, est aujourd'hui aux commandes du cabinet présidentiel. Toutefois, il a indiqué que son cabinet sera celui d'ouverture qui privilégiera la compétence et l'expertise en lieu et place des considérations politiciennes. De ce fait, il a promis de travailler en collaboration avec les membres de l'ancienne équipe présidentielle. « Ce sera la collégialité pour nous. Le président de la République a été très clair. Il n'est pas venu ici pour faire la rupture des fonctionnements des services de l'Etat. Il n'essaiera pas de chasser tout le monde qu'on a trouvé à la présidence. Il y a des postes qui nécessitent une certaine expertise, d'autres nécessitent un personnel politique avisé et d'autres sont administratifs », a-t-il déclaré après sa prise de fonction.

Le leader de l'Union pour la nation congolaise sera secondé dans sa tâche par Désiré-Cashmir Kolongele Eberande, jusque-là professeur



Vital Kamerhe

à l'Université de Kinshasa et avocat au Barreau de Kinshasa/Gombe. Il a été nommé directeur de cabinet adjoint en charge des questions juridiques, politiques et administratives. Le nouveau promu est docteur en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, chercheur en droits Ohada et congolais des affaires et en criminalité économique.

A.D.

FORMATION DU GOUVERNEMENT

Lamuka refuse la main tendue de Félix Tshisekedi

La plate-forme reste toujours dans sa posture de contestation de la victoire électorale du nouveau président de la République, qu'elle estime découler d'une fraude électorale organisée sur fond d'un arrangement politique.

Après vingt-quatre heures de réflexion par rapport à la sollicitation de Félix Tshisekedi de l'associer à la gouvernance du pays, la coalition Lamuka, qui a soutenu Martin Fayulu lors de l'élection présidentielle, a dit niet à la main tendue du successeur de Joseph Kabila à la magistrature suprême. Les lignes n'ont pas bougé. Sa participation éventuelle au gouvernement est assortie d'un préalable, le rétablissement de la vérité des urnes.

Eve Bazaïba, la porte-parole de cette plate-forme, est revenue le 25 janvier, en conférence de presse, sur ce détail estimant que l'arrêt de la Cour constitutionnelle proclamant Félix Tshisekedi président de la République était entaché d'irrégularités et violait la Constitution du pays. « Il n'y a pas de réconciliation sans vérité. Nous avons besoin de la vérité des urnes. On n'a pas de problème avec des individus. C'est un problème de principe. Ces élections, ce n'est pas l'affaire de Félix Tshisekedi ou de Martin Fayulu mais des Congolais, conformément à la Constitution. Nous demandons au peuple à qui est-ce qu'il veut donner le pouvoir », a-t-elle indiqué.

Pour elle, il n'y a pas eu de transparence ni de traçabilité lors de ces élections, les résultats ayant été publiés par bloc alors qu'ils devraient l'être bureau de vote par bureau de vote, centre de vote par centre de vote, centre de compilation par centre de compilation pour inspirer confiance et écarter tout soupçon de tricherie. Cette façon de faire, pense-t-elle, était

censée permettre au challenger de Félix Tshisekedi à la présidentielle d'intérioriser le fair-play en suivant graduellement l'évolution des tendances et sur la base de la compilation définitive et des résultats en sa possession, se résigner sur sa défaite et féliciter éventuellement le vainqueur avant même la publication des résultats provisoires. Cela, malheureusement, n'a pas été le cas en République démocratique du Congo (RDC) où tout s'est déroulé dans la plus grande opacité en mettant les gens devant le fait accompli, a-t-elle regretté. Elle a ajouté, par ailleurs, que le peuple congolais a voté pour le changement effectif et pour la rupture mais les premiers signaux émis par Félix Tshisekedi tendent à ne pas la rassurer sur la suite.

Bien avant Eve Bazaïba, d'autres cadres de Lamuka ont aussi donné de la voix pour rejeter la main tendue de Félix Tshisekedi, à l'instar de Pierre Lumbi. « Nous ne pensons pas que Félix Tshisekedi, en tendant la main à Martin Fayulu, que cela soit une main propre. Pour nous, il se moque du pays, de Fayulu et du peuple congolais. C'est un vol électoral qui a été commis. Des millions de Congolais sont tristes. Ils ne sont pas heureux », avait fait savoir ce cadre de Lamuka.

Notons toutefois que Lamuka n'exclut pas la participation au gouvernement, à titre individuel, de certains de ses cadres qui seraient approchés par le tandem Front commun pour le Congo-Cap sur le changement, le débauchage étant une marque de fabrique de la « Kabilie ».

A.D.

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE KINSHASA

Sapu Kalimasi préside le bureau provisoire

L'ancien bourgmestre de la commune de Kinshasa sera assisté de deux jeunes élus, Léon-Junior Nemba Lemba et Masengo Thérèse, respectivement premier et deuxième secrétaire.

Les députés provinciaux de la ville de Kinshasa nouvellement élus ont rejoint, le 24 janvier, leur siège pour prendre part à la première session extraordinaire de leur assemblée. Une session qui a été consacrée essentiellement à l'installation du bureau provisoire. En attendant la cooptation de quatre chefs coutumiers, le parlement provincial compte quarante-quatre députés dont huit femmes. Le quorum pour cette première session avait été largement atteint, ce qui a donné des arguments au directeur administratif de cette institution, Louis-Gilbert Bompate Mbula, pour procéder à son ouverture.

Selon les textes, le bureau provisoire est présidé par le plus âgé assisté de

deux benjamins. Il en découle que l'élu le plus âgé censé assumer les fonctions de président est Sapu Kalimasi Ebondo, un ancien bourgmestre de la commune de Kinshasa. Ce dernier sera assisté de deux jeunes élus, en l'occurrence, Léon-Junior Nemba Lemba et Masengo Thérèse, respectivement premier et deuxième secrétaire.

Les députés provinciaux de Kinshasa, parmi lesquels sortira le prochain gouverneur de la capitale, auront la charge de contrôler l'exécutif urbain dans ses tâches de gestion en veillant à l'intérêt bien compris des Kinsois. La prochaine séance plénière sera fixée après consultation entre les membres du bureau provisoire.

A.D.

NOUVELLE MANDATURE

La réconciliation nationale passerait par la réparation pour les victimes

L'Institut de recherche en droits humains (IRDH) estime que la pacification du pays n'aura plus de sens que si, en plus du pardon accordé aux bourreaux, le nouveau président de la République compatissait avec les personnes martyrisées et mettait en exergue des exemples citoyens remarquables, reconnus mondialement.

Après avoir pris note de la promesse du nouveau président de la République démocratique du Congo, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, de libérer des prisonniers politiques et faciliter le retour des personnes contraintes à l'exil, l'IRDH dit attendre également de lui la mise en place d'un mécanisme de réparation holistique, en faveur des victimes d'abus des droits de l'homme ainsi que la monstration des modèles d'effort personnel à l'édification d'un État de droit, à l'instar du prix Nobel de la paix.

Aux grands hommes, la patrie doit être reconnaissante

L'IRDH a rappelé que les réclamations citoyennes qui ont abouti à l'alternance pacifique au sommet de l'État sont passées par l'exercice arraché des libertés d'expression, d'opinion, de pensée ainsi que des manifestations publiques. Pour avoir demandé à l'État de respecter ces droits fondamentaux garantis par la Constitution, a-t-elle noté, plusieurs citoyens sont arbitrairement détenus ou contraints à quitter le pays et d'autres ont été tués.

Aussi l'IRDH recommande-t-il, d'une part, une réparation globale, comme l'érection d'un monument ou d'une place publique reprenant une liste des noms des militants tués pour les droits et



libertés et, d'autre part, une réparation en faveur de leurs familles éplorées. « Cette approche marquerait la reconnaissance nationale de l'effort exceptionnel du peuple congolais à l'édification d'un État de droit et de la démocratie », a expliqué cette association dont le plaidoyer est repris dans son bulletin électronique du 25 janvier.

À titre illustratif, l'IRDH a cité des animateurs d'ONG des droits de

l'homme comme Floribert Chebeya Bahizire et son compagnon d'infortune Fidèle Bazana Edadi ; des animateurs des mouvements citoyens tels Rossy Mukendi Tshimanga ; des simples citoyens comme Thérèse Kapangala ou des fonctionnaires courageux, à l'instar du magistrat Jacques Mbuyu Lukas, qui se trouve toujours en Afrique du Sud, au sein d'une ONG internationale depuis le 23 juillet 2017.

Des Kinois, lors d'une marche organisée pour réclamer les élections libres en RDC

Reconnaissance des efforts du Congolais prix Nobel de la paix

L'IRDH pense que le nouveau président de la République a également le devoir de reconnaître particulièrement le prix Nobel de la paix et champion des droits de l'homme en République démocratique du Congo, le Dr Denis Mukwege Mukengere, qui symbolise, selon cette organisation,

l'effort personnel à l'intérieur même du pays, au moment où celui-ci est en perte de repères. En somme, a conclu l'IRDH, « la réconciliation nationale aura plus de sens si, en plus du pardon qu'il accorde aux bourreaux, le nouveau président élu compatissait avec les victimes et mettait en exergue des exemples citoyens remarquables, reconnus mondialement ».

Lucien Dianzenza

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA DÉFENSE

L'amélioration du social des militaires et policiers au cœur des préoccupations

La question a été au centre d'une réunion que Félix Antoine Tshisekedi a présidée, le 25 janvier à Kinshasa, en sa qualité de chef de l'État, président de la République démocratique du Congo et chef suprême des armées.

Le président de la République a présidé son premier Conseil supérieur de défense juste après sa prise de fonction officielle à l'issue de la passation de service avec son prédécesseur, Joseph Kabila, au Palais de la nation. Il avait autour de lui toutes les têtes couronnées de l'armée, de la police et des services de renseignement, bref les animateurs de l'appareil sécuritaire du pays. Le ministre de la Défense, Crispin Atama, a indiqué que l'occasion était propice pour Félix Tshisekedi de prendre la température générale sur l'état sécuritaire du pays avant toute autre chose.

Après avoir fait le constat du calme qui règne dans le pays nonobstant quelques poches d'insécurité, notamment à l'est, dues à l'activisme des groupes armés, les animateurs des différents services attitrés (armée, police, services spéciaux) ont, chacun, fait l'état des lieux de leur département et de leur fonctionnement. Il s'est dégagé, d'après le compte rendu fait par le ministre de la Défense sur la base des données qui ont été fournies séance tenante,



Des policiers dans une rue de Kinshasa

que le chef de l'État a jugé utile de prendre l'engagement d'améliorer le social des militaires et des policiers et ce, en synergie avec le ministère de la Défense nationale et celui de l'intérieur, l'état-major général des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) et le Conseil général de la police. Concernant particulièrement les services spéciaux, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a fait part de son souci de les humaniser pour leur permettre de redorer leur image ainsi que celle du pays.

Notons que plusieurs autorités du pays ont pris part à cette première réunion du Conseil supérieur de la défense, notamment le Premier ministre, Bruno Tshibala; le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur, Henri Mova; le vice-Premier ministre, Léonard She Okitundu; le ministre de la Défense nationale, Crispin Atama Tabé; le commissaire général de la police nationale congolaise, Dieudonné Amuli Bahigwa; le chef d'état-major général des Fardc, Célestin Mbala Munsense, les chefs des zones de défense nationale et autres.

Alain Diasso

MINISTÈRES, ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Les dépenses gelées jusqu'à nouvel ordre

Félix Antoine Tshisekedi a pris, par voie d'ordonnance, la décision de suspendre jusqu'à nouvel ordre les recrutements ainsi que les mises en place du personnel dans les ministères, entreprises publiques, établissements et services publics.

Journée très chargée que celle du 25 janvier qui a vu le président de la République présider sa toute première réunion du Conseil supérieur de la défense juste après sa prise de fonction. Dans la foulée, il a suspendu jusqu'à nouvel ordre les recrutements ainsi que les mises en place du personnel dans les ministères, entreprises publiques, établissements et services publics. En outre, concernant les dépenses publiques, le président de la République a ordonné leur gel à l'exception des rémunérations dans les ministères, les entreprises et les établissements publics. Pour les dépenses publiques exceptionnelles, elles sont soumises à son autorisation préalable, souligne l'ordonnance présidentielle lue sur les antennes de la RTNC.

A.D.

PÉTROLE ET GAZ

L'Afrique, continent le plus attractif en 2019

Cette année, le secteur de l'énergie évoluera dans un contexte marqué par l'intensification de la concurrence internationale. Les champions d'hier devront faire face aux prétentions exprimées par les nouvelles puissances énergétiques de la région.

Un peu partout en Afrique d'importantes réformes ont permis d'ouvrir le secteur énergétique aux indépendants. Comme l'explique le magazine Ecodafrik, ceux-ci ont ouvert la voie en explorant et en redessinant de nouvelles frontières à travers l'Afrique. Dans les sous-régions de l'ouest et de l'est, les efforts

sont en cours pour faire avancer les nouveaux projets d'exploration et de production. Les experts invitent à cet effet les observateurs à s'intéresser de plus près à certains pays comme le Sénégal, le Niger et le Kenya. En effet, les travaux d'études préliminaires sont diligentés par les autorités sénégalaises pour aboutir finalement à une décision d'investissement attendue cette année de Woodside energy et Caim energy. Au Niger, il y a le démarrage prochain d'un programme de production de cinq millions de dollars par Savannah petroleum dans le gisement pétrolier d'Ami-

digh. Enfin, le Kenya devrait se démarquer avec l'ouverture du bassin sud de Lokichar par la société Tullow oil.

Selon certaines informations, de nombreux appels d'offres sont signalés dans plusieurs marchés des hydrocarbures africains tant existants que nouveaux. Cette montée de l'intérêt prouve à suffisance la place stratégique du continent en tant que nouveau point chaud de l'exploration mondiale. Les producteurs africains les mieux positionnés sont des pays comme le Gabon et le Congo. En effet, chacun des deux pays a reçu un nombre intéressant

d'appels d'offres. Dans ces pays d'Afrique centrale, tout comme en République démocratique du Congo, d'ailleurs, les nouveaux codes miniers et des hydrocarbures ont connu des difficultés à entrer en application. Toutefois, l'on pourra évaluer l'apport réel des nouvelles législations sur le secteur au regard du succès des appels d'offres. Il sera possible de savoir si les investisseurs sont convaincus ou pas par ces réformes.

Autres géants du pétrole, le Nigeria et l'Angola. Selon le magazine, ces deux pays sont déterminés à initier des appels d'offre innovants au cours de cette

année. Pour le Nigeria, il y a la mise aux enchères des sites de torches à gaz dans le cadre du programme de commercialisation des torchères. Quant à l'Angola, sa politique vise désormais à lancer ses appels d'offres pour les champs marginaux. Là aussi, le succès de ces offres d'appels va constituer un élément important d'évaluation de l'intérêt des investisseurs. Le Ghana, pour sa part, va lancer sa première offre officielle en mai. Ce pays est le dernier à entrer sur la scène pétrolière africaine. Déjà, seize sociétés pétrolières sont intéressées par cet appel d'offres.

Laurent Essolomwa

BRUXELLES

Le festival Afropolitan mettra en vedette des artistes originaires de la RDC

La troisième édition de l'événement se déroulera du 8 au 10 février au « Bozar », le palais des beaux-arts de la capitale belge.

Avec en toile de fond le concept « Système K » pour signifier Système Kin ou Système Kinshasa, l'édition 2019 d'Afropolitan, expliquent les organisateurs, plonge dans la scène artistique kinoise et congolaise qui déjoue les frontières, surprend, inspire et irrigue la vie des deux côtés du fleuve Congo. L'événement, qui dure trois jours, va s'articuler autour de plusieurs activités : concerts, battles, projections de films, expo, débats, performances, défilés de mode, marché de créateurs, gastronomie, workshops et programmes pour enfants. Le public pourra notamment assister à l'avant-première du film « Zombies » (2019) de l'artiste Baloji. Ce film, fait-on savoir, « fait voyager le public entre espoir et dystopie dans une Kinshasa hallucinée, en allant des salons de coiffure traditionnels aux clubbings futuristes pour âmes seules, en passant par le défilé urbain à la gloire d'un dictateur en campagne (Papa Bollo) à la modernité occidentale à la sauce Takeshi Kitan ».

« Presque célèbre »

Les participants au festival pourront également assister au stand-up comedy



Cécile Djunga

« Presque célèbre » de Cécile Djunga, comédienne, animatrice, miss Météo à la RTBF et qui est aussi la marraine de cette édition du festival. Le stand-up est fondé sur l'histoire d'Okito Kiese Landula, obsédée par l'idée de devenir célèbre. Pour ce faire, elle va multiplier les tentatives : chanter, vendre des bananes, narrer de grands récits historiques, devenir Miss Météo... « Pendant 1h15, Cécile Djunga nous transporte dans ses nombreux univers déjantés, un parcours de la combattante pour devenir « presque célèbre ». Au programme : des personnages variés, des répliques cinglantes, de la musique, de la danse et des vanes ! Un show drôle et rythmé que vous n'êtes pas prêt d'oublier », indiquent les organisateurs.

Le groupe Kokoko

« Extranostro », lutter contre les discriminations

Bien plus, le public pourra aussi visionner la série « Extranostro » de Kis'Keya (2018). Cette dernière est une artiste militante originaire de la République démocratique du Congo (RDC) et d'Haïti, née en Belgique et qui considère l'art comme son propre langage pour prendre position dans la société et pour lutter contre les discriminations.

Aussi diversifie-t-elle ses moyens d'expression (peinture, écriture, sculpture, théâtre et film) pour s'adapter aux sujets qu'elle a envie de traiter. A cette effet, elle a fondé Madjiki productions & créations. Objectif : créer, produire, diffuser et promouvoir des œuvres audiovisuelles et scéniques ainsi que favoriser la formation et l'accès à ces médias. Kis'Keya a mis en scène trois spectacles qui ont tourné internationalement à Bruxelles, Montréal et Ouagadougou. Elle a réalisé trois moyens-métrages de fiction, avant la série « Extranostro ».

Kokoko ! Un choc créatif

Le festival prévoit également un concert du groupe Kokoko !, un collectif originaire de Kinshasa. « Kokoko ! est un collectif originaire de Kinshasa, fruit d'un choc créatif entre différents artistes lors d'une fête de quartier. Les membres du groupe utilisent des matériaux trouvés dans les rues de Kinshasa pour jouer une musique profonde, étonnante et entraînante. Leurs rythmes rapides et déformés ainsi que leur son électro un peu bruyant se transforment en bande-son chaotique idéale pour évoquer une réalité urbaine à la fois rude et propice à une créativité débordante », souligne le Bozar. Le groupe a sorti son EP Liboso (devant) début décembre. A noter que tous les billets du concert de Kokoko ! pour ce festival ont déjà été vendus.

« Wax in the city »

Par ailleurs, au cours du festival sera aussi diffusé le documentaire « Wax in the city » qui a comme personnage principal la Franco-Béninoise Flora Coquerel, Miss France 2014. Ce film, résume-t-on, raconte comment le wax est devenu « l'emblème pop » d'une nouvelle génération d'Africain(e)s et d'Afropolitain(e)s issus du métissage de l'Afrique et de l'Occident. « Ces derniers



« Wax in the city »

déclinent le tissu pour mieux s'adapter à leur époque. Filmé entre l'Europe et l'Afrique, « Wax in the city » nous emmène à la découverte de ce tissu à l'histoire étonnante. Le film parvient à dépasser l'unique prisme de la mode pour aller soulever des questions plus politiques comme l'appropriation culturelle et l'innovation face au respect des traditions. Il s'intéresse aussi à la dimension économique d'un secteur qui n'a jusqu'alors que peu profité aux Africains », souligne le Bozar.

Créer de nouvelles formes artistiques

La plate-forme Afropolitan de Bozar est destinée à la créativité bouillonnante des jeunes artistes afropolitains qui relient les continents, les cultures et les influences en créant des langages et formes artistiques nouveaux. En outre, note-t-on, elle présente le meilleur des créations artistiques contemporaines en lien avec l'Afrique et sa diaspora en Europe et dans le monde, afin d'ouvrir des perspectives pour une nouvelle image et des futurs narratifs de l'Afrique. L'objectif de ce festival est de mettre en avant la créativité contemporaine du continent africain et de la diaspora ; inclure les voix africaines aux discours sociétaux d'aujourd'hui et décloisonner les divisions de programmation.

Patrick Ndongidi

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS ET JEUNES DE LA RUE

Les acteurs impliqués échangent à Pointe-Noire

Une séance plénière tenue le 25 janvier, en présence de Philippe Mbouma, conseiller socio-culturel du maire de la ville, a permis d'évaluer l'action menée et de faire des projections sur le travail à accomplir les prochains jours.

Dans le but d'échanger les expériences, de mieux se connaître et de rechercher des solutions concertées aux problèmes des enfants et jeunes vivant en rupture avec leur famille dans le département de Pointe-Noire, une plate-forme regroupant tous les acteurs impliqués a été mise en place depuis quatre ans. Eclatée en cinq groupes de travail avec des problématiques transversales, elle a fait le bilan de son action tout en mesurant l'ampleur du travail qui reste à accomplir en vue d'une meilleure protection de ces enfants.

Cette plate-forme est composée du Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper) dont la coordination régionale est assurée par le Samu social Pointe-Noire

et des associations membres de ce réseau (Asi, Foyer Anton, Centre d'accueil des mineurs de Mvou-Mvou, AEE, CADB et SIMCS). Appuyée par la coordination de Brazzaville, les directions départementales et autres institutions impliquées dans la protection de l'enfant, la plate-forme s'est réunie en vue d'améliorer la prise en charge des enfants et jeunes de la rue de Pointe-Noire dans le cadre d'une politique publique de protection de l'enfance.

Ainsi, les cinq groupes de travail, à savoir santé, sensibilisation communautaire, cartographie, éducation et formation professionnelle, vulgarisation de la loi ont fait le point des travaux menés. Ce qui a permis aux participants d'échanger autour des pistes abordées par



La photo de famille à l'issue de la concertation / Adiac

différents groupes et de formuler des recommandations pour l'année prochaine.

L'amélioration de l'accès de soins des enfants et jeunes de la rue, la signature des conventions de partenariat sur la réduction des coûts liés aux soins de ces enfants, la vulgarisation des missions des circonscriptions d'action sociale, la prévention des arrivées dans la rue d'autres enfants, l'élaboration d'une cartographie actualisée des acteurs assurant leur prise en charge, la facilitation de leur accès aux structures de forma-

tion, d'insertion professionnelle et d'éducation publique et privée, la contribution à la promotion et au respect des droits des enfants dans le département de Pointe-Noire constituent les chevaux de bataille de demain. A l'issue des travaux, tous les acteurs se sont réjouis de l'existence de ce cadre de concertation qui permet de créer des synergies entre différents acteurs afin d'améliorer la prise en charge des enfants et jeunes vivant en rue. Toutefois, ils ont reconnu que de nombreux écueils subsistent encore et

c'est à cela qu'il faut s'atteler désormais en y mettant toute la volonté et l'abnégation en dépit du contexte économique difficile.

Ellul Raphaël, directeur de Samu social, Joseph Likibi, coordonnateur du Reiper, Marie Thérèse Loemba, directrice départementale des Affaires sociales de Pointe-Noire, Aubin Djondo Kendé, directeur départemental des Droits humains et libertés fondamentales et plusieurs autres responsables ont pris part aux travaux.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Quand les écrans mettent à mal les enfants !

Il n'est plus certain aujourd'hui, dans les ménages, que les parents détournent leurs enfants, voire même les adolescents, de la dépendance des écrans. Le constat est là, les écrans ont un impact négatif sur la « vie » des enfants, aux plans mental et physique.

Oui, des parents, semble-t-il, remplissent des salons et chambres des écrans de télévision pour retenir les enfants à la maison. Mais le revers est que ces mêmes appareils, alertent les scientifiques, causent des troubles de sommeil, de comportement, anticipent des troubles de visuels pouvant entraîner de la myopie, occasionnent une baisse des résultats scolaires, etc.

Comment comprendre que dans beaucoup de foyers, les enfants soient les premiers à allumer des postes téléviseurs très tôt le matin au moment où les parents dorment encore ? C'est bien cela la dépendance. Ces mêmes enfants sont aussi les derniers à rejoindre tard leurs chambres au moment où les parents sont déjà au lit près de quatre heures, voire six heures bien avant. Et sur cette question, une académie de médecine rappelait que « le temps passé sur les écrans par les enfants limitait ou réduisait de fait le temps d'autres activités de la vie courante, telles que jouer, étudier, discuter ou dormir. Autant d'activités qui participent à la construction physique et mentale des jeunes ».

D'après une étude de l'université de Toronto au Canada, publiée en 2017, plus un enfant passe de temps devant un écran, plus il a de retard dans l'apprentissage du langage. Et sur un échantillon de près de neuf cents enfants âgés de 6 mois à 2 ans, les chercheurs ont observé un risque accru de 49% de retard de la parole pour chaque demi-heure quotidienne d'écran. Donc, il y a bien là une altération du développement moteur et mental des jeunes enfants trop exposés aux écrans.

En plus de ces effets physiques déplorable qui pourront affecter l'organisme de l'enfant, la télévision crée de la paresse ou engendre un comportement de fainéantise. Rester accroché à la télé chez l'enfant ouvre la voie à un refus catégorique d'apprendre auprès des parents des tâches quotidiennes de ménage, surtout les jeunes filles qui refusent de balayer la cour de la parcelle, de faire la vaisselle, d'aller à l'école, de mettre la propreté à la maison... C'est donc ni moins ni plus la paresse qui prend donc corps.

Dans le lot des conséquences qui affectent la vie des enfants accrochés abusivement aux écrans, ajoutons le risque de considérer comme vrai tout ce qu'ils proposent. Certains enfants vont jusqu'à confondre la vie réelle à certains spectacles des « dessins animés » qu'ils regardent nuit et jour à travers des écrans.

Comme on le voit, les écrans peuvent entraîner chez l'enfant des conséquences psychiquement et socialement reprochables et regrettables. Il n'est nulle part dit dans ce billet qu'il faut interdire les écrans aux enfants mais, il est plutôt souhaitable de ne pas les laisser en être trop absorbés. A bon entendeur salut !

Faustin Akono

JOURNÉES THÉÂTRALES EN CAMPAGNE

La douzième édition programmée à Madingo Kayes

Organisée par l'Espace culturel Yaro, la manifestation annuelle permet à la jeunesse rurale de se sédentariser pour recevoir les différents messages transmis par les spectacles. Pour cette année, elle est annoncée du 7 au 9 février dans la sous-préfecture du département du Kouilou.

Les Journées théâtrales en campagne se veulent aussi être un outil pour le développement du théâtre au Congo avec pour credo «Rendons le théâtre utile à la population rurale en jouant

des pièces qui reflètent leurs aspirations et leur vie quotidienne». Plusieurs comédiens, compagnies et troupes de théâtre du Congo et d'ailleurs vont participer à cette douzième édition. Ce sont

Brigitte A Bioko, Guillaume Okoume (Cameroun), Les Doundouma (Congo-Guinée), Richelvie Babela (Dolisie), Ndutu (Sibiti), compagnie théâtre Les Sans-voix, compagnie Bobatu (Brazzaville), compagnie Tala-Kwandi, compagnie Les pétroliers, compa

gnie Se Yob Yob, Vortex Crew CG, George Belouth. Hormis les représentations théâtrales, d'autres activités culturelles auront lieu pendant ces trois jours à Madingo Kayes, à savoir la conférence-débat sur le thème « Quelle politique culturelle... », connaissance de l'IIT et avantages pour les artistes congolais, la projection du film «Black Panther», la percussion, le conte, bibliobus... Ainsi, à côté de ce théâtre utile de sensibilisation, le festival livre les autres genres de théâtre et multiples activités afin de professionnaliser davantage cet art, de vulgariser et d'inciter la population rurale à le pratiquer et à le reconnaître comme acteur de développement, en animant en même temps la ville et la campagne, afin que le théâtre participe à rendre les rapports villes-campagnes plus chaleureux et créatifs.

H.B.M.



DEVOIR DE MÉMOIRE

Des Afro-Américains identifient au Congo la véritable origine de leurs familles

Conduite par Ada Anagho Brown, présidente de Roots To Glory Tours, qui avait à ses côtés Simb Nathan, partenaire Motherland facilitation et Michael Mfoundou, la mission a été reçue au mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza par la directrice générale de cette institution culturelle, Bélinda Ayessa, le 24 janvier.

Après quatre cents ans que le premier africain a foulé le sol américain, une délégation afro-américaine séjourne à Brazzaville pour identifier la véritable origine des familles. Car le Congo, précisent les membres de cette délégation, est le plus grand bassin qui a alimenté les États-Unis d'Amérique, l'Amérique du sud et les Antilles anglaise et française. « Cette année, il y a quatre cents ans que le premier esclave africain a foulé le sol américain. Le Kongo est la source car, c'est ici qu'est parti le premier Africain. Le fondement de l'Afrique est là », a précisé Ada Anagho Brown, présidente de Roots To Glory Tours.

Poursuivant ses propos, Ada Anagho Brown a indiqué que les statistiques montrent que l'Afrique centrale est le

plus grand réservoir d'esclaves, notamment le Congo ainsi que l'Angola. Le travail qu'elle fait, a-t-elle dit, c'est de montrer aux Américains noirs où est leur source. Ce même travail a été fait au Cameroun.

Ada Anagho Brown a apprécié ses échanges avec la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza. « Mes échanges avec la directrice gé-

rale du mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza étaient justes et formidables, profonds et particulièrement intéressants. Nous avons besoin de restituer l'histoire de notre peuple et de construire la reconnexion qui est en cours entre l'Afrique (Congo) et la diaspora. Le Congo, en tant que point focal de transit de la traite négrière, a été sous-évalué. Il est nécessaire de

venir là-dessus et de dire que c'est du Congo qu'on est parti. La vérité est au-dessus de tout et que c'est elle qui nous permettra d'identifier la véritable origine des familles. Le Congo est le plus grand bassin qui a alimenté les États-Unis d'Amérique, l'Amérique du sud et les Antilles anglaise et française », a-t-elle affirmé.

Même son de cloche pour Simb Nathan,

partenaire Motherland facilitation. Pour lui, avec les tests ADN, tout est facile. « Le Congo est de beaucoup dans la diaspora afro-américaine. Il présente dix à vingt fois plus de volume par rapport aux autres, avec Loubangui-Chailu. Comme l'ADN c'est le sang, ça ne bouge pas, ça ne change pas. L'ADN ne trompe pas. Je veux qu'on ouvre la porte du Congo pour qu'on sache que celui-là vient de ce pays, c'est très important. Si on ouvre la porte pour le Congo, ça va devenir très bien », a-t-il laissé entendre.

Pour Michael Mfoundou, président d'une association afro-américaine basée en France, à l'avenir, le circuit et la route de la traite négrière au Congo seront un début de rencontre des touristes de mémoire en Afrique occidentale au vu de la complexité de l'histoire dramatique qu'il y a eu dans ce pays.

Au regard de tout ce qui précède, Bélinda Ayessa s'est dit disposée à apporter sa petite pierre. « Il est temps de se pardonner, de s'assumer. Arrêtons de chercher les coupables, reconnaissons-nous, traitons-nous d'égal à égal. Nous devons arrêter d'être belliqueux, de chercher des coupables. Car, il y en a qui, pris de cupidité, ont vendu les leurs... Ce n'est pas une gloire que d'avoir été dépouillé de son monde. La cicatrice est là mais avançons. Car ce qui ne nous tue pas nous rend fort », a-t-elle signifié.

Ada Anagho Brown est ensuite allée rendre hommage à Pierre Savorgnan de Brazza pour sa lutte contre les esclaves. La délégation afro-américaine va tenir une conférence de presse ce 25 janvier dans les jardins du mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza.

Bruno Okokana



Ada Anagho Brown échangeant avec Bélinda Ayessa

« Il est temps de se pardonner, de s'assumer. Arrêtons de chercher les coupables, reconnaissons-nous, traitons-nous d'égal à égal. Nous devons arrêter d'être belliqueux, de chercher des coupables. Car, il y en a qui, pris de cupidité, ont vendu les leurs... Ce n'est pas une gloire que d'avoir été dépouillé de son monde. La cicatrice est là mais avançons. Car ce qui ne nous tue pas nous rend fort »

RÉFLEXION

Et le Bassin du Congo ...

Peu nombreux étaient, récemment encore, ceux et celles qui pensaient que le processus électoral engagé non sans mal en République démocratique du Congo (RDC) irait jusqu'à son terme et permettrait un renouvellement de la gouvernance du pays dans un climat apaisé. Or, c'est très précisément ce qui vient de se passer sous nos yeux et qui, par conséquent, mérite réflexion.

Rien ne dit, alors que débute tout juste le mandat de Félix Tshisekedi, que le nouveau président de la RDC aura les mains suffisamment libres pour concrétiser le programme sur lequel il s'est fait élire. Mais rien ne dit non plus qu'il n'y parviendra pas, même si de multiples obstacles se dressent sur sa route, obstacles au premier rang desquels figure la faiblesse de son assise parlementaire puisque la majorité des sièges de l'Assemblée nationale est toujours détenue par le parti de son prédécesseur, Joseph Kabila.

Vu de l'autre rive du fleuve Congo, autrement dit de Brazzaville, le nouveau président congolais détient, en dépit des apparences, trois atouts majeurs qui pourraient bien, s'ils sont posés habilement sur la table de jeu, lui permettre de résoudre une bonne partie des problèmes auxquels il va se trouver confronté.

° Le premier de ces atouts est sa propre personnalité. Ayant vécu au côté de son père des moments difficiles et n'ayant à aucun moment baissé les bras comme l'aurait certainement fait nombre de prétendants au trône, il a démontré tout à la fois son courage, ses convictions personnelles et sa volonté d'aider la RDC à écrire une nouvelle page de son Histoire. Il est donc perçu, de l'intérieur et de l'extérieur, comme un homme d'Etat au sens plein du terme, c'est-à-dire capable de tenir les engagements pris durant sa campagne électorale. Cela ne garantit pas qu'il réussira mais, c'est une carte importante entre ses mains.

° Le deuxième atout dont dispose Félix Tshisekedi est son ouverture sur le monde extérieur. Ayant vécu plusieurs années loin de Kinshasa et ayant tissé autour de lui un réseau de relations aussi diverses que multiples, il est certainement aujourd'hui l'un des dirigeants africains les mieux perçus dans les grandes capitales de la planète. Cette écoute devrait lui permettre de faire entendre mieux et plus clairement la voix de la RDC sur la place internationale et, par conséquent, d'obtenir les appuis, les aides, les soutiens divers que Joseph Kabila n'avait pas su acquérir tout au long de ses mandats successifs en raison de son caractère pour le moins renfermé.

° Le troisième atout, qui ne se voit pas mais qui est selon nous bien réel, est l'appui que les communautés religieuses, l'Eglise catholique en particulier, apporteront au nouveau président de la RDC. Engagées au côté de Martin Fayulu même si elles ne le disaient pas officiellement, ces communautés ont mal vécu le rap-

prochement de Félix Tshisekedi et de Joseph Kabila qui a permis son élection. Mais cette page politique ayant été tournée sans que le pays sombre dans la violence, ni les catholiques ni les évangélistes ne courent le risque de lancer des appels à la révolte. Et comme le nouveau président est lui-même un homme de conviction, ils trouveront sans aucun doute des terrains d'entente.

Une chose est certaine en tout cas, dans le contexte dessiné ici à grands traits, si Félix Tshisekedi s'engage très vite et de façon claire en faveur d'une coopération élargie avec les autres pays du Bassin du Congo et de la Région des Grands Lacs, il sera soutenu fortement dans la sécurisation de son immense pays. Et cette partie de l'Afrique, aujourd'hui déséquilibrée, aura toutes les chances de résoudre les problèmes apparemment insolubles auxquels elle se trouve aujourd'hui confrontée.

Jean-Paul Pigasse